

EFFISOFT pose un 1^{er} jalon pour le pilier 3 de Solvabilité II en proposant de nouvelles fonctionnalités de reporting au sein de sa solution ASSURETAT.

EFFISOFT, éditeur de solutions de gestion des obligations réglementaires pour les professionnels de l'assurance, annonce la disponibilité de nouvelles fonctionnalités de reporting au sein du logiciel ASSURETAT.

Cette évolution anticipe les futures contraintes réglementaires européennes, avec notamment le pilier 3 de Solvabilité II.

Assuretat est un logiciel qui depuis 20 ans répond aux obligations sectorielles d'édition des états réglementaires des compagnies d'assurances, des mutuelles et des institutions de prévoyance.

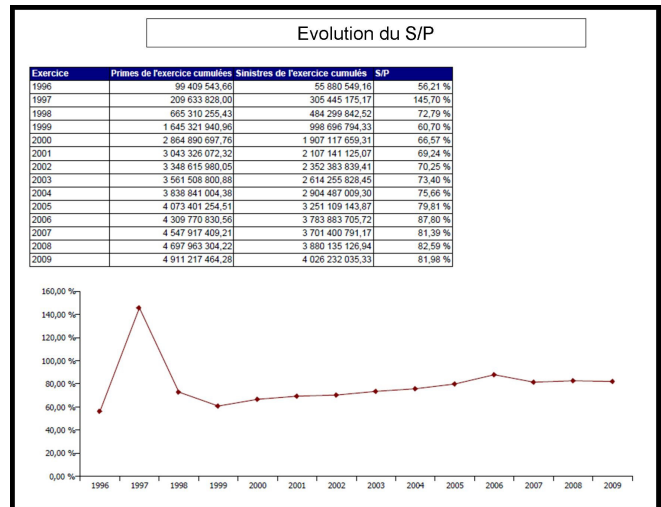
Grâce à ses nombreuses implémentations, Effisoft a pu constater que ses clients recherchaient une plus grande souplesse dans l'analyse et le reporting de leurs données comptables et techniques.

Pour répondre à ces besoins, le logiciel Assuretat s'enrichit de nouvelles fonctionnalités au travers de SAP BusinessObjects et améliore son offre de reporting réglementaire.

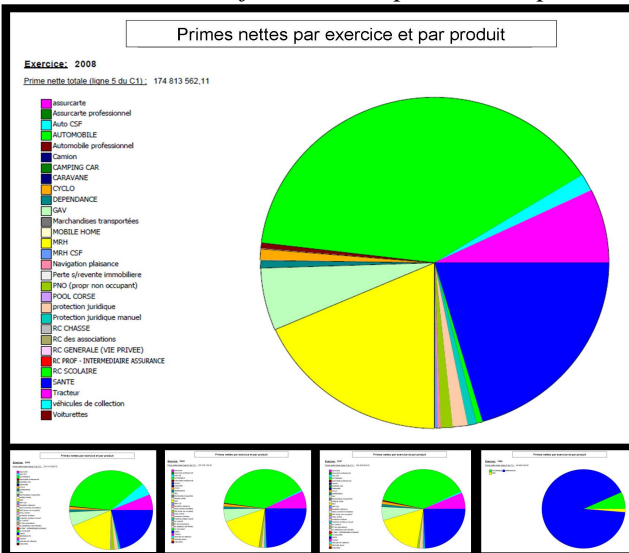
L'utilisation de cette technologie permet aux utilisateurs de confectionner et diffuser des états d'analyses adaptés aux spécificités métier de chaque société d'assurance.

Les avantages observés au sein des équipes comptables sont nombreux puisqu'elles bénéficient désormais d'une autonomie accrue, d'une plus grande souplesse dans leurs analyses qui peuvent maintenant être multiaxes... SAP BusinessObjects permet ainsi d'exploiter toujours plus la richesse d'informations comptables et techniques contenues dans Assuretat.

Marc ACCOS, fondateur du groupe Effisoft, est convaincu de l'aide que cette nouvelle offre apportera aux utilisateurs d'Assuretat : « *la mise à disposition de nouvelles fonctionnalités au travers de SAP BusinessObjects donne plus d'indépendan-*



-ce aux équipes chargées du reporting ; elles pourront désormais réaliser leurs états sans faire appel à nos services.»



L'objectif de cette évolution est de poser un premier jalon dans le cadre de la génération d'états inédits tels que les « statements » relatifs aux Consultation Papers (pilier 3 de Solvabilité II). « *Ce n'est bien-sûr qu'un premier pas vers l'automatisation du reporting prudentiel* », explique Marc ACCOS, « *mais ces fonctionnalités accrues en matière de génération d'états témoignent de la volonté d'Effisoft de faire évoluer ses applications pour satisfaire les nouvelles exigences réglementaires...*

Et croyez bien qu'aujourd'hui, tous nos efforts sont tournés vers Solvabilité II ! », conclut-il.

Gageons qu'à l'heure où le marché européen des assurances s'évertue à s'aligner sur les obligations décrites dans les 3 piliers de Solvabilité II, cette annonce sera accueillie avec enthousiasme par la communauté des utilisateurs Assuretat.

A ce jour, la solution est utilisée en France par 80% des grandes compagnies d'assurance ainsi que de nombreuses mutuelles et institutions de prévoyance.

A propos d'Effisoft :

Effisoft est un groupe international qui conçoit des logiciels pour les professionnels de l'assurance, de la réassurance et de la gestion des risques depuis 20 ans. Effisoft touche une clientèle de plus de 200 sociétés à travers le monde grâce à ses différentes implantations géographiques (Paris, Londres et Boston). Effisoft compte parmi ses clients un assureur sur 2, de nombreuses grosses PME et les acteurs majeurs du CAC40, du FTSE ou du NYSE. www.effisoft.com

Contact Presse Agence MyNtic-PR : contact@myntic-pr.com - TEL 04 93 24 08 38

La vie des sociétés ... nouveaux produits

prises est d'accompagner sa maîtrise du risque routier par la mise en place d'une procédure d'utilisation des véhicules adaptée dans le cadre d'un plan de déplacement en entreprise. Cette démarche s'inscrit dans la réduction des gaz à effet de serres et s'intègre dans les politiques sociales, économiques et environnementales des entreprises.

Les stages d'éco-conduite permettent d'accompagner les entreprises dans ces politiques en ayant pour objectifs d'appréhender les mécanismes de l'éco-conduite, d'évaluer les comportements et leur impact sur la consommation, d'adopter une conduite citoyenne en respectant son environnement.

La méthodologie proposée par SAGERIS s'appuie sur des formations théoriques et pratiques des conducteurs, ainsi qu'un reporting de suivi. Il s'agit de prestations durant en moyenne 6 mois avec une première étape de diagnostic précis des besoins du client ainsi qu'un état des lieux. Les journées de stage sont ensuite programmées et organisées, suivies d'éventuelles piqûres de rappel. Les mouvements du véhicule latéraux et en accélération sont mesurés, et des informations sont récupérées notamment à partir de la consommation carburant et de la vitesse grâce à deux outils embarqués dans le véhicule. Le stagiaire est évalué et prend conscience des effets d'une conduite éco responsable.

Le parcours est étudié pour tenir compte de l'activité de l'entreprise et du type de conducteur.

SAGERIS conçoit aussi en parallèle un plan de communication interne.

Les résultats sont concluants, l'entreprise voit baisser sa sinistralité de 25% (pour la partie « conduite sûre ») au bout de deux années en moyenne (l'évolution du comportement des conducteurs permet généralement de constater une baisse de la sinistralité de 8%). Le programme éco conduite amène à observer que la consommation de carburant baisse durablement de 10%.

EFFISOFT pose un 1er jalon pour le pilier 3 de Solvabilité II

EFFISOFT, éditeur de solutions de gestion des obligations réglementaires pour les professionnels de l'assurance, annonce la disponibilité de nouvelles fonctionnalités de reporting au sein du logiciel ASSURETAT.

Cette évolution anticipe les futures contraintes réglementaires européennes, avec notamment le pilier 3 de Solvabilité II.

Assuretat est un logiciel qui depuis 20 ans répond aux obligations sectorielles d'édition des états réglementaires des compagnies d'assurances, des mutuelles et des institutions de prévoyance.

Grâce à ses nombreuses implémentations, Effisoft a pu constater que ses clients recherchaient une plus grande souplesse dans l'analyse et le reporting de leurs données comptables et techniques.

Pour répondre à ces besoins, le logiciel Assuretat s'enrichit de nouvelles fonctionnalités au travers de SAP BusinessObjects et améliore son offre de reporting réglementaire.

Marc ACCOS, fondateur du groupe Effisoft, est convaincu de l'aide que cette nouvelle offre apportera aux utilisateurs d'Assuretat : « la mise à disposition de nouvelles fonctionnalités au travers de SAP BusinessObjects donne plus d'indépendance aux équipes chargées du

reporting ; elles pourront désormais réaliser leurs états sans faire appel à nos services. »

L'objectif de cette évolution est de poser un premier jalon dans le cadre de la génération d'états inédits tels que les « statements » relatifs aux Consultation Papers (pilier 3 de Solvabilité II). « Ce n'est bien-sûr qu'un premier pas vers l'automatisation du reporting prudentiel », explique Marc ACCOS, « mais ces fonctionnalités accrues en matière de génération d'états témoignent de la volonté d'Effisoft de faire évoluer ses applications pour satisfaire les nouvelles exigences réglementaires...

Et croyez bien qu'aujourd'hui, tous nos efforts sont tournés vers Solvabilité II ! », conclut-il.

Covéa AIS propose avec Leaseway

Covéa AIS a conclu le 1er octobre dernier avec la société Leaseway, spécialiste de la commercialisation de produits de financement automobile (location longue durée) multimarques, un nouveau partenariat au profit de son réseau de réparateurs agréés de niveau 1 pour la fourniture de véhicules de remplacement.

Ce partenariat permet aux réparateurs agréés concernés de bénéficier d'avantages tels que :

- des tarifs préférentiels sur une large gamme de véhicules particuliers et utilitaires neufs,
- des conditions qui garantissent l'acceptation systématique de leur dossier par Leaseway et facilitent leurs démarches administratives de la commande jusqu'à la livraison du véhicule.

En signant cet accord, Covéa AIS poursuit sa stratégie de mise à disposition de moyens améliorant le service et la performance de son réseau de réparateurs agréés de niveau 1.

« Pour nous, ce partenariat avec Leaseway vise à améliorer le service au client, en garantissant sa mobilité dès lors qu'il souhaite bénéficier d'un véhicule de courtoisie pendant la durée de la réparation. Il contribue également à la rentabilité des ateliers de carrosserie de niveau 1 en leur facilitant l'accès à une gamme de véhicules de remplacement à des conditions préférentielles. Cet accord ne remet pas en cause le libre choix de ses propres fournisseurs par le réparateur », précise Yann Calarco, directeur du Pôle Performance Auto chez Covéa AIS.

Vous avez des informations à communiquer concernant votre société

(nominations, résultats, acquisitions, accords, produits nouveaux, ...)

Envoyez vos communiqués à webmaster@riskassur.com